



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-51916>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **26-51916**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SIDELEC Réunion

Correspondant : M. MOREL Harry-Claude, Le Président du SIDELEC Réunion

Adresse : 10 Rue Transversal Bel Air - C.S.91010, 97441 Sainte suzanne

Coordonnées :

Téléphone : +262 262202619

Courriel : marches@sidelec.re

Adresse internet : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_IYXnZf64vf

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : La présente consultation a pour objet la mise en concurrence de bureaux d'études techniques pour des audits énergétiques sur 5 communes. La prestation est répartie de la façon suivante : - Une campagne de mesure sur les principaux usages énergétiques - Une analyse des consommations énergétique. - Et des propositions d'ENR. EXIGENCES SUR LE PRESTATAIRE - Conformément au dispositif d'aide à la décision validé par le Conseil d'Administration de l'ADEME le 23 octobre 2014, les aides pour la prestation correspondant à ce cahier des charges ne pourront être accordées que si le prestataire détient un référencement bénéficiant de la reconnaissance RGE dans le champ d'application de la prestation décrite ci-après dans le document ou s'il peut attester de conditions équivalentes.

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le présent marché est passé selon la procédure adaptée en application de l'article L2123-1 du code de la commande publique.. Les prestations "audit énergétique" du présent marché seront financées par une dotation de la FNCCR dans le cadre du programme ACTEE Chêne 1 en fonction du type de bâtiment, et une participation financière du Sidélec Réunion pour le solde. Le présent marché est conclu pour une durée déterminée à compter de la date de notification du marché jusqu'au 30 septembre 2026. Effectivement, les prestations seront à réaliser et à facturer impérativement avant le 30 septembre 2026, de par le mode de financement et la récupération des pièces justificatives.

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : sans objet

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglent : - Modalité de financement de l'opération : dotation de la FNCCR (ACTEE Chêne 1) en fonction du type de bâtiment + participation financière du Sidélec Réunion pour le solde. - Les titulaires pourront céder ou nantir, en partie ou en totalité, les créances résultant de leurs marchés. - Avance : sans objet. - Règlement par mandat administratif suivant les règles de la comptabilité publique et par virement au compte des titulaires - Délai global de paiement : 30 jours à compter de la réception des factures dans Chorus. - Modalités de paiement : les prix des études seront définitifs. Le règlement des sommes dues au titulaire fait l'objet d'acomptes. - Intérêts moratoires : taux d'intérêt BCE augmenté de 8 points. Le candidat pourra avoir droit le cas échéant à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée à 40 euros HT. Des frais de recouvrement supérieurs pourront donner droit à une indemnisation complémentaire sur justification.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires

de services : Des candidats individuels ou des groupements conjoints ou solidaires sont acceptés. Une même entreprise peut présenter une offre, soit en qualité de candidat individuel, soit en qualité de mandataire d'un groupement soit en qualité de membre non mandataire d'un ou de plusieurs groupements. Elle ne peut pas cumuler les deux qualités de candidat individuel et de mandataire d'un groupement candidat. En outre, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même lot. En cas de groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des pièces demandées dans la rubrique « condition de participation ». La sous-traitance est autorisée. Les sous-traitants éventuels devront se conformer aux mêmes formalités.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : Le soumissionnaire doit indiquer s'il détient un référencement bénéficiant de la reconnaissance RGE dans le champ d'application de la prestation ou s'il peut attester de conditions équivalentes.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire ATTR11, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2016>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- La valeur technique appréciée à partir du mémoire technique produit, organisée en 3 parties. partie 1: Sous-critère I = Méthodologie adoptée pour l'exécution de l'audit énergétique (pondération 40%); Partie II: Sous-critère 2 = Moyens humains et matériels affectés à l'exécution du marché. Joindre les CV détaillés des intervenants et cotraitants et sous-traitants éventuels.

Préciser les missions de chacun d'entre eux (pondération: 40%); Partie III: Sous-critère 3 = L'organisation adoptée pour garantir le respect des délais. Joindre à l'appui un planning détaillé des tâches prévues et des personnels affectés à chacune d'entre elles (pondération 20%). : 70%

- Le prix de la prestation HT apprécié à partir du total HT en lettres à l'Acte d'Engagement. : 30%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 19/06/2026 à 10:00

Délai minimum de validité des offres : 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2026P015

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_IYXnZf64vf

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

- **Lot(s) 1** - Lot 1 : communes de Saint-Denis et Saint-Paul
Etendue ou quantité : - 4 sites à étudier.
- **Lot(s) 2** - Lot 2 : communes de Petite-Ile, Les Avirons et Saint-Louis
Etendue ou quantité : - 5 sites à étudier

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/05/2026